

Existe-t-il quelques mesures simples pour éviter que de mon ordinateur et mes boîtes mail se fassent pirater ? | Denis JACOPINI

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer					
 <p>LE NET EXPERT AUDITS & EXPERTISES</p>	 <p>LE NET EXPERT EXPERTISES DE SYSTEMES DE VOTES ELECTRONIQUES</p>	 <p>LE NET EXPERT MISES EN CONFORMITE</p>	 <p>SPY DETECTION Services de détection de logiciels espions</p>	 <p>LE NET EXPERT FORMATIONS</p>	 <p>LE NET EXPERT ARNAQUES & PIRATAGES</p>
	<p>Existe-t-il quelques mesures simples pour éviter que de mon ordinateur et mes boîtes mail se fassent pirater ?</p>				

Il est très difficile de savoir si un ordinateur est piraté / piratable ou pas. Qu'il soit PC ou Mac, il possède ses failles qui peuvent sans limite être exploitées.

Il n'y a plus beaucoup de protections qui résistent aux plus grands hackers.

La divulgation de documents dévoilant les techniques qu'utilise la NSA pour nous espionner (c.f. <http://www.lenetexpert.fr/les-10-outils-les-plus-incroyables-utilises-par-la-nsa-pour-nous-espionner-le-net-expert-informatique>) et les dessous de société d'espionnage informatique Hacking Team récemment piratée (c.f. <http://www.lenetexpert.fr/les-dessous-de-la-societe-despionnage-hacking-team-le-net-expert-informatique>) nous ont récemment démontré qu'il n'y a aucune limite au piratage.

Mais alors, comment se protéger ?

Comme pour votre maison ou votre appartement, il n'existe aucun moyen d'empêcher les voleurs de rentrer. Les moyens qu'ils utiliseront seront généralement à la hauteur de l'intérêt qu'ils y trouveront.

Cependant, les conseils que je peux donner, sont comme pour les moyens de protection de vos habitations. Au plus on met des barrières de sécurité, au plus on retarde l'intrusion et au plus on décourage l'auteur. Il sera en effet plus difficile de rentrer chez vous si vous avez la dernière serrure de protection avec les volets anti-effraction dernier cri, avec une alarme ultra perfectionnée etc. plutôt qu'un simple cadenas pour vous protéger.

Pour sécuriser un système informatique

1) J'analyse généralement ce qui, dans nos habitudes quotidiennes correspond à une attitude numérique dangereuse ou irresponsable. Pour cette phase, il est difficile de vous dire quoi faire exactement, puisque c'est généralement notre expérience, nos connaissances passées et notre intuition qui servent à produire une bonne analyse.

2) La phase suivante va consister à détecter la présence d'espions dans votre ordinateur. Compte tenu que la plupart des outils d'espionnage sont capables de détecter qu'on est en train de les détecter, vaut mieux déjà, faire des sauvegardes, puis couper d'internet votre appareil (du coup, il sera nécessaire de télécharger les logiciels de détection à partir d'un autre ordinateur, et les copier sur l'ordinateur à analyser à partir d'une clé USB par exemple). Cette phase de détection est très difficile. En effet, les logiciels espions, programmés pour espionner ce que vous tapez au clavier, ce que voit votre webcam ou entend votre micro, sont aussi programmés pour ne pas être détectés.

Le dernier outil connu pour réaliser une détection de logiciels espions est le logiciel **Detekt**. Ce logiciel a pour but de détecter des logiciels espions (spywares) sur un système d'exploitation Windows.

Les spywares actuellement détectés sont :

- DarkComet RAT ;
- XtremeRAT ;
- BlackShades RAT ;
- njRAT ;
- FinFisher FinSpy ;
- HackingTeam RCS ;
- ShadowTech RAT ;
- Gh0st RAT.

Attention, car les développeurs de ce logiciels précisent cependant :

« Certains logiciels espions seront probablement mis à jour en réponse à la publication de Detekt afin d'éviter la détection. En outre, il peut y avoir des versions existantes de logiciels espions [...] qui ne sont pas détectés par cet outil ».

Vous trouverez plus d'informations et le lien de téléchargement sur <http://linuxfr.org/news/detekt-un-logiciel-de-detection-de-logiciels-espions>

Sur Mac, il n'existe pas un tel outil. Vous pouvez cependant utiliser le logiciel MacScan pour des antispywares du commerce.

Cependant, que ça soit sur PC ou sur Mac, ce n'est qu'une analyse approfondie (et souvent manuelle) des fichiers systèmes, des processus en mémoire et qui se lancent au démarrage qui permettra de détecter les applications malveillantes installées sur votre ordinateur.

Et si on dispose d'un Mac plutôt que d'un PC ?

Il y a quelques années, avoir un Mac « garantissait » d'être un peu à l'abri des virus et des pirates informatiques. En effet, pourquoi un pirate informatique perdrait du temps à développer un logiciel malveillant et prendrait des risques pour seulement 5% de la population numérique mondiale. Désormais, avec l'explosion d'Apple, de ses téléphones, tablettes et aussi ordinateur, les systèmes IOS se sont répandus sur la planète numérique. De plus, c'est très souvent les plus fortunés qui disposent de ces types d'appareils... une aubaine pour les pirates qui trouvent tout de suite un intérêt à développer des dangereuxwares.

3) La troisième et dernière phase de ces recommandations est la protection. Une fois votre système considéré comme sain (il est complètement inutile de protéger un système qui est infecté car ça ne soignera pas l'équipement et les conséquences pourraient être pires), il est temps d'adopter l'attitude d'un vrai utilisateur responsable.

• Mettez à jour votre système d'exploitation (Windows, MacOS, IOS, Androïd, Linux...) avec la version la plus récente. En effet, l'enchaînement des mises à jour des systèmes d'exploitation est peu souvent fait pour améliorer le fonctionnement ou ajouter des fonctions à votre appareil. Le ballet incessant des « updates » sert prioritairement à corriger les « boulettes » qu'ont fait volontairement ou involontairement les informaticiens « développeurs » détectés par d'autres informaticiens plus « contrôleurs ».

• Mettez à jour vos logiciels avec leurs versions les plus récentes (et particulièrement pour vos navigateurs Internet et les logiciels Adobe). En effet, la plupart des intrusions informatiques se font pas des sites Internet malveillants qui font exécuter sur votre ordinateur un code informatique malveillant chargé d'ouvrir un canal entre le pirate et vous. Ces codes informatiques malveillants utilisent les failles de vos logiciels pour s'exécuter. Lorsque l'utilisation d'une faille inconnue (sauf par les pirates) d'un logiciel est détectée par les « Gardiens de la paix numérique », un correctif (ou patch) est généralement développé par l'éditeur dans les jours qui suivent leur découverte. Ceci ne vous garantira pas une protection absolue de votre ordinateur, mais renforcera son blindage. Les pirates utilisent parfois d'anciens serveurs ou d'anciens postes de travail connectés sur le réseau, qui ont de vieux systèmes d'exploitation qui ne se mettent plus à jour et qui ont des failles ultra-connues pour pénétrer votre réseau et des postes pourtant ultra-sécurisés. Pensez donc à les déconnecter du réseau ou à copier le contenu ou les virtualiser sur des systèmes plus récents et tenus à jour.

• Mettez à jour les firmwares des matériels et objets connectés. Pour les mêmes raisons qu'il est important de mettre à jour vos logiciels avec leurs versions les plus récentes, il est aussi important de mettre à jour les logiciels de vos matériels et objets connectés (routeurs, modems, webcams etc.).

• Adoptez une politique sécurisée dans l'utilisation des mots de passe. Vos mots de passe doivent être longs, complexes et doivent changer souvent. Conseil primordial dans l'utilisation des mots de passe au bureau : Il doit être aussi précieux et aussi secret que le code de votre carte bancaire. Personne ne doit le connaître, sinon... quelqu'un pourra facilement se faire passer pour vous et vous faire porter le chapeau pour ses actes malveillants.

• Méfiez-vous des sites Internet proposant des vidéos gratuites, du streaming gratuit ou autres services inespérément gratuits. Les sites sont souvent piégés et ont destinés soit à collecter des données personnelles, soit contaminer votre ordinateur par des petits codes malveillants.

• Méfiez-vous également des e-mails douteux de demande d'aide (même d'un ami) ou autre participation humanitaire utilisant le paiement par Manda Cash, Western Union ou monnaie virtuelle telle le Bitcoin. Ce sont des moyens de paiement qui sont généralement utilisés par les pirates pour se faire payer et disparaître dans la nature. Les emails destinés à vous hameçonner auront aussi quelques détails qui devraient vous mettre la puce à l'oreille (Faute d'orthographe, huissier ou directeur ayant une adresse e-mail yahoo ou gmail).

• Vous avez un doute, vous pensez que votre ordinateur ou votre boîte e-mail est victime d'intrusion, changez immédiatement de mot de passe. Certains systèmes de messagerie permettent d'avoir un historique des accès et des connexions. L'analyse de cet historique pourrait bien vous donner une indication pour savoir si quelqu'un d'autre a accès à votre messagerie (alias, double diffusion, collecte d'un compte mail sur un autre compte etc.).

Conclusion

Voilà, vous avez maintenant toute une liste de recommandations qui peut vous rassurer (ou non) et vous permettre de prendre conscience de la complexité qu'est à ce jour la lutte de la #cybercriminalité.

Si maintenant tout ceci vous semble complexe, rassurez-vous, c'est notre métier. Nous serons donc en mesure de vous accompagner dans la sensibilisation des utilisateurs, la détection ou la protection contre ces « ennuiwares ».

Contactez-moi

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

CYBERARNAQUES - S'informer pour mieux se protéger (Le Livre)

Denis JACOPINI Marie Nocenti (Plon) ISBN : 2259264220



Denis Jacopini, expert judiciaire en informatique diplômé et spécialisé en cybercriminalité, raconte, décrypte et donne des parades contre toutes les cyberarnaques dont chacun peut être victime.

Il est témoin depuis plus de 20 ans d'attaques de sites Internet, de piratages d'ordinateurs, de dépouillements de comptes bancaires et d'autres arnaques toujours plus sournoisement élaborées.

Parce qu'il s'est rendu compte qu'à sa modeste échelle il ne pourrait sensibiliser tout le monde au travers des formations et des conférences qu'il anime en France et à l'étranger, il a imaginé cet ouvrage afin d'alerter tous ceux qui se posent la question : Et si ça m'arrivait un jour ?

Plutôt que de présenter une longue liste d'arnaques Internet recensées depuis plusieurs années, Denis Jacopini, avec la collaboration de Marie Nocenti, auteur du roman *Le sourire d'un ange*, a souhaité vous faire partager la vie de victimes d'arnaques Internet en se basant sur des faits réels, présentés sous forme de nouvelles suivies de recommandations pour s'en prémunir. Et si un jour vous rencontrez des circonstances similaires, vous aurez le réflexe de vous méfier sans risquer de vivre la fin tragique de ces histoires et d'en subir les conséquences parfois dramatiques.

Pour éviter de faire entrer le loup dans votre bergerie, il est essentiel de le connaître pour le reconnaître !

Commandez sur Fnac.fr

<https://www.youtube.com/watch?v=lDw3kI7ra2s>

06/04/2018 A l'occasion de la sortie de son livre "CYBERARNAQUES : S'informer pour mieux se protéger", Denis JACOPINI répond aux questions de Valérie BENHAÏM et ses 4 invités : 7 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2010 (Symantec) 13,8 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2016 (Symantec) 19,3 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2017 (Symantec) Plus ça va moins ça va ? Peut-on acheter sur Internet sans risque ? Si le site Internet est à l'étranger, il ne faut pas y aller ? Comment éviter de se faire arnaquer ? Comment on fait pour renifler une arnaque sur Internet ? Comment avoir un coup d'avance sur les pirates informatiques ? Quelle est l'arnaque qui revient le plus souvent ? Denis JACOPINI vous répond sur C8 avec Valérie BENHAÏM et ses invités.

Commandez sur Fnac.fr

https://youtu.be/usg12zkRD9I?list=UUoHqj_HKcbzRuvIPdu3FktA

12/04/2018 Denis JACOPINI est invité sur Europe 1 à l'occasion de la sortie du livre "CYBERARNAQUES S'informer pour mieux se protéger"

Comment se protéger des arnaques Internet

Commandez sur amazon.fr



Je me présente : Denis JACOPINI. Je suis l'auteur de ce livre coécrit avec Marie Nocenti, romancière.

Pour ma part, je suis Expert de justice en informatique spécialisé en cybercriminalité depuis 1996 et en protection des Données à Caractère Personnel.

J'anime des formations et des conférences sur le RGPD et la Cybercriminalité pour aider les organismes à se protéger des pirates informatiques et à se mettre en conformité avec la réglementation autour du numérique (dont le RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données).

Commandez sur [Fnac.fr](https://www.fnac.fr)

Source : Denis JACOPINI

Un Employeur peut-il examiner

Les messages échangés par ses employés sur leur téléphone professionnel ?



Un Employeur
peut-il
examiner les
messages
échangés par
ses employés
sur leur
téléphone
professionnel
?

Un Employeur peut-il examiner les messages échangés par ses employés sur leur téléphone professionnel ?

Dès lors que le téléphone du salarié est professionnel, l'employeur a ce droit, à moins d'avoir mentionné avant le message «personnel». Dans ce cas, l'employeur n'a plus le droit. Mais souvent, on n'oublie de l'écrire... »

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



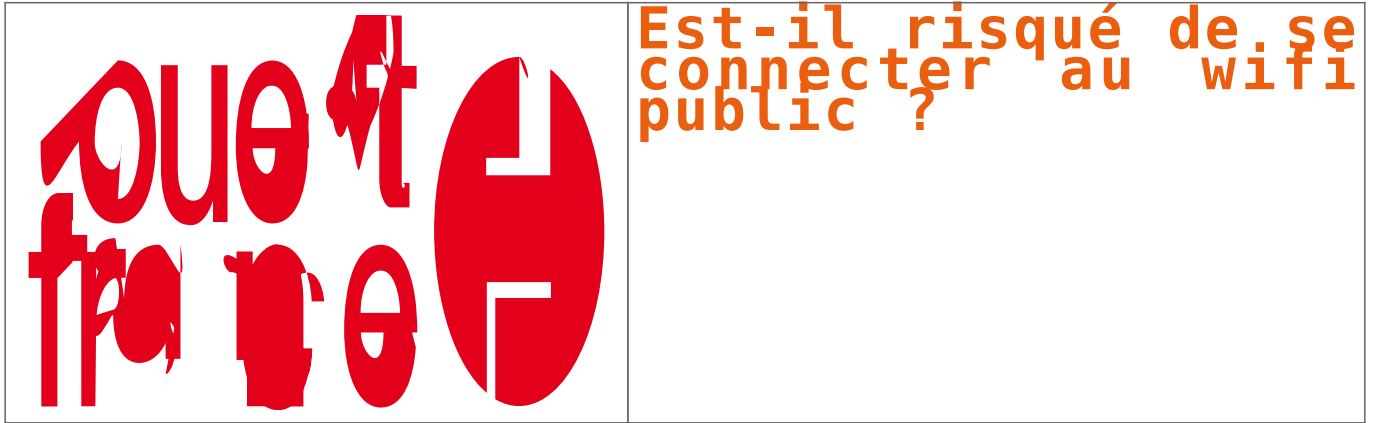
[Contactez-nous](#)



Réagissez à cet article

Source : *Connaissez-vous vos droits sur les données personnelles au travail (VRAI-FAUX) ? – La Voix du Nord*

Est-il risqué de se connecter au wifi public ? | Denis JACOPINI



Nous sommes de plus en plus nombreux à utiliser les bornes wifi des lieux publics, gares, hôtels, restaurants... Mais y a-t-il un risque à partager ces accès sans fil à internet avec d'autres ? Peut-on se faire pirater ses données ? Le point avec Denis Jacopini, expert en cybercriminalité.

Avec les smartphones ou ordinateurs portables d'aujourd'hui, se connecter au réseau wifi d'une gare ou d'un hôtel, quand on est en déplacement, est devenu presque banal. À l'étranger, c'est même la solution la plus simple pour surfer sur internet et relever ses e-mails, sans risquer d'exorbitants frais de « roaming » (coûts de connexion au réseau mobile local, facturés ensuite par l'opérateur français). Résultat, on a tendance à surfer sur ces réseaux wifi avec la même insouciance qu'à la maison, sans aucune précaution. Ce qui n'est pas bien malin. Denis Jacopini, expert judiciaire en sécurité informatique, nous explique pourquoi.



Denis Jacopini, créateur du site LeNetExpert.fr et correspondant Cnil (Commission nationale de l'informatique et des libertés), est aussi formateur en protection des données personnelles et en sécurité informatique. (Photo : DR)

À quoi faut-il faire attention, quand on se connecte à une borne wifi publique ou semi-publique, en ville ou dans un hôtel ?

Si possible, il faut choisir un réseau wifi où la connexion se fait avec un nom d'identifiant et un mot de passe personnalisés, différents pour chaque utilisateur. En cas d'utilisation malveillante du réseau par quelqu'un, cette identification fournit une piste, sur le plan judiciaire, pour remonter jusqu'à l'auteur. Avec les wifi qui proposent un identifiant et un mot de passe identiques pour tout le monde, on est moins protégé. Les réseaux wifi les plus dangereux sont ceux qui sont complètement ouverts, sans aucun mot de passe, où les utilisateurs sont impossibles à tracer.

Quel est le danger ? Se faire espionner ?

Tout à fait. À partir du moment où quelqu'un se trouve connecté au même point wifi que vous, il a techniquement la possibilité d'accéder aux informations qui transitent sur le réseau, il peut « voir » ce qui entre et qui sort. Les pirates utilisent pour cela des logiciels espions, appelés « sniffers », ou « renifleurs » en bon français. Ces programmes sont désormais très faciles à trouver et à télécharger sur internet. Plus ou moins sophistiqués, ils permettent de capter, trier et interpréter le « bruit » informatique qui transite par le wifi.



Le wifi public, c'est pratique, mais pas très sécurisé. (Photo : Flickr/Richard Summers)

La confidentialité de la navigation n'est donc pas garantie ?

En effet. Et pas uniquement sur les réseaux wifi, d'ailleurs. C'est ainsi depuis la création d'internet : les protocoles de communication du web ne sont pas cryptés. Mais de plus en plus de sites « sensibles » – par exemple les messageries électroniques, les banques, les boutiques en ligne, etc. – ont désormais des adresses commençant par « https » au lieu de « http ». Le « s », souvent associé avec un petit cadenas dans la barre du navigateur, signifie que les communications sont sécurisées. Quand on navigue sur internet via un wifi, il faut donc privilégier ces sites.

Le risque de se faire voler ses mots de passe, ou ses coordonnées bancaires, est donc bien réel ?

Oui, mieux vaut éviter de saisir des données confidentielles quand on navigue sur internet via un wifi public ou semi-public. On a ainsi vu des hommes d'affaires se faire voler des informations importantes, car ils utilisaient en toute confiance un wifi d'hôtel... sur lequel étaient aussi connectés des pirates !



Un café Starbucks à Londres, très apprécié pour sa connexion wifi gratuite. (Photo : Stefan Wermuth/Reuters)

Peut-on se faire abuser par une fausse borne wifi ?

Oui, c'est une raison supplémentaire de se méfier des réseaux complètement ouverts : certains pirates créent leur propre borne wifi à partir d'un simple ordinateur portable. Les passants se connectent dessus, par facilité, sans se douter qu'il ne s'agit pas du tout d'une « vraie » borne. Ensuite, la personne mal intentionnée n'a plus qu'à récupérer les informations qui transitent par le réseau qu'elle a créé... Aujourd'hui, c'est très facile de devenir pirate !

Comment se protéger ?

En s'abstenant de réaliser des opérations sensibles, comme des achats en ligne ou des opérations bancaires, sur un wifi public. Si on le peut, mieux vaut utiliser le réseau 3G ou 4G pour se connecter à internet en mobilité. Les informations qui transitent par cette voie sont beaucoup moins faciles à pirater. Il y a aussi la solution consistant à installer, sur son smartphone ou son ordinateur, ce qu'on appelle un « VPN ». C'est un logiciel qui crée un « réseau privé virtuel », une sorte de tunnel crypté pour vos communications internet. Cela ralentit un peu la connexion, mais c'est beaucoup plus sûr.



Zone de wifi gratuit à New York : en France comme à l'étranger, mieux vaut se connecter sur un nom de réseau connu, éventuellement signalé via l'affichage public. (Photo : Keith Bedford/Reuters)

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en cybercriminalité et en déclarations à la CNIL, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la formation de vos salariés afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure sécurité des systèmes informatiques et améliorer la protection juridique du chef d'entreprise. Contactez-nous

Cet article vous plaît ? Partagez !
Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source : <http://www.ouest-france.fr/leditiondusoir/data/492/reader/reader.html?t=1431534138729#!preferred/1/package/492/pub/493/page/7>
Par Corinne Bourbeillon



Quelques conseils pour surfer

un peu plus tranquille sur Internet

 <p>Denis JACOPINI</p> <p>vous informe</p> <p>EXPERT INFORMATIQUE ASSERMENTÉ SPÉCIALISÉ EN CYBERCRIMINALITÉ</p> <p>L'ES</p>	<p>Quelques conseils pour surfer un peu plus tranquille sur Internet</p>
--	--

Quelques conseils de bon sens pour se protéger au mieux des attaques liées à l'utilisation d'Internet.

Des mises à jour régulières et automatiques

L'un des meilleurs moyens de se prémunir des risques de piratage, est de **maintenir son matériel informatique et ses logiciels à jour** avec les derniers correctifs de sécurité et les dernières mises à jour.

Par ce biais, le risque d'intrusion est minimisé. Il est donc très important de **configurer son ordinateur** pour que le système d'exploitation se mette **régulièrement et automatiquement à jour**.

Une bonne configuration matérielle et des logiciels adaptés

Les **niveaux de sécurité** de l'ordinateur doivent être **réglés au plus haut** pour minimiser les risques d'intrusions. Les **paramètres des navigateurs** et des **logiciels de messageries** électroniques peuvent aussi être configurés avec des niveaux de sécurité élevés.

L'utilisation d'un **anti-virus à jour** et d'un **pare-feu (firewall)** assureront un niveau de protection minimum pour surfer sur la toile. Le **firewall** permet de filtrer les données échangées entre votre ordinateur et le réseau. Il peut être réglé de manière à bloquer ou autoriser certaines connexions.

Utiliser un bon mot de passe

Les mots de passe sont une **protection incontournable** pour sécuriser l'ordinateur et ses données ainsi que tous les accès au service sur Internet.

Mais encore faut-il en choisir un bon. Un bon mot de passe doit être difficile à deviner par une personne tierce et facile à retenir pour l'utilisateur.

Lire nos conseils pour choisir un bon mot de passe .

Se méfier des courriers électroniques non-sollicités et leurs pièces jointes

A la réception d'un mail dont l'**expéditeur est inconnu**, un seul mot d'ordre : **prudence** !

Les courriers électroniques peuvent être accompagnés de **liens menant vers des sites frauduleux** (voir l'article sur le **phishing**) ou de **pièces jointes piégées**. Un **simple clic sur une image suffit pour installer à votre insu un logiciel ou code malveillant** (cheval de Troie) sur votre ordinateur. La pièce jointe piégée peut être : une page html, une image JPG, GIF, un document word, open office, un PDF ou autre.

Pour se protéger de ce type d'attaque, la règle est simple : **ne jamais ouvrir une pièce jointe dont l'expéditeur est soit inconnu, soit d'une confiance relative**.

En cas de doute, une recherche sur internet permet de trouver les arnaques répertoriées.

Que faire si j'ai déjà cliqué sur la pièce jointe?

Déconnectez-vous d'internet et **passez votre ordinateur à l'analyse anti-virus** (à jour) pour détecter l'installation éventuelle d'un logiciel malveillant.

Pour tout renseignement ou pour signaler une tentative d'escroquerie :



Denis Jacopini anime des **conférences et des formations** et est régulièrement invité à des **tables rondes en France et à l'étranger** pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux **CyberRisques** (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).

Nous animons **conférences et formations** pour sensibiliser décideurs et utilisateurs **aux risques en informatique**, découvrir et comprendre les **arnaques** et les **piratages informatiques** pour mieux s'en protéger et se **mettre en conformité avec la CNIL** en matière de **Protection des Données Personnelles**. Nos actions peuvent être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Conseils de prévention sur Internet / Cybercrime / Dossiers / Actualités – Police nationale – Ministère de l'Intérieur

Comment bien se protéger contre les Cyberattaques ?



On l'a encore vu récemment, aucun système informatique n'est à l'abri d'une faille...

Et en matière de cybercriminalité, les exemples nous montrent que l'attaque semble toujours avoir un coup d'avance sur la défense. L'enjeu, pour les institutions et les entreprises, est d'anticiper et de se préparer à ces situations de crise en développant, en amont, une stratégie à-même de minorer au maximum leurs conséquences.

Demande de rançons, fraudes externes, défiguration de sites web, vols ou fuites d'informations, cyber-espionnage économique ou industriel..., en 2016 huit entreprises françaises sur dix ont été victimes de cybercriminels, contre six en 2015. La tendance n'est malheureusement pas à l'amélioration et l'actualité récente regorge d'exemples frappants : le logiciel malveillant WannaCry qui vient de frapper plus de 300 000 ordinateurs dans 150 pays avec les conséquences désastreuses que l'on connaît, l'attaque du virus Adylkuzz qui ralentit les systèmes informatiques, le vol de la copie numérique du dernier opus de la saga « Pirates des Caraïbes » quelques jours avant sa sortie mondiale..., les exemples de cyberattaques ne cessent de défrayer la chronique.

Pour bien se protéger contre les Cyberattaque, nous vous conseillons de suivre les étapes suivantes :

1. Faire ou faire faire un état des lieux des menaces et vulnérabilités risquant de mettre en danger votre système informatique ;
2. Faire ou faire faire un état des lieux des failles aussi bien techniques qu'humaines ;
3. Mettre en place les mesures de sécurité adaptées à vos priorités et aux moyens que vous souhaitez consacrer ;
4. Assurer une surveillance des mesures de sécurité et s'assurer de leur bon fonctionnement et de leur adaptation au fil de vos évolutions aussi bien techniques que stratégiques.

- Vous souhaitez faire un point sur l'exposition de votre entreprise aux risques cyber ?
- Vous souhaitez sensibiliser votre personnel aux différentes arnaques avant qu'il ne soit trop tard ?
- Vous recherchez une structure en mesure de mettre en place une surveillance de votre réseau, de votre installation, de vos ordinateurs ?

Contactez-vous

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la

Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur

: <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- Audits RGPD
- Accompagnement à la mise en conformité RGPD
- Formation de Délégués à la Protection des Données
- Analyse de risques (ISO 27005)
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;



Contactez-nous

ou suivez nous sur



Réagissez à cet article

Source : *Cyberattaque, comment faire pour limiter les risques*

?

Alerte Virus ! Rombertik détruit le PC lorsqu'il est détecté | Denis JACOPINI

x	Alerte Virus ! Rombertik détruit le PC lorsqu'il est détecté
---	---

La menace a de quoi faire froid dans le dos. Les équipes de chercheurs de Talos (Cisco) viennent de repérer un nouveau type de malware capable de mettre à genoux un PC et les données qu'il contient. Rien de neuf, me direz-vous...

Mais Rombertik, c'est son petit nom, a été pensé pour contourner les protections mises en place, qu'elles soient système ou liées à un anti-virus. Pire, il devient particulièrement agressif lorsqu'il est chatouillé ou en phase d'être repéré.

Comme d'habitude, Rombertik se loge dans votre PC via un mail (spam ou phishing) contenant un lien piégé, souvent un faux PDF. Une fois exécuté, le malware fait le tour du propriétaire et s'assure de ne pas être enfermé dans une sandbox. Après s'être déployé, il est ensuite capable de s'insérer dans le navigateur utilisé pour collecter des données personnelles, même sur un site en https, et les expédier vers un serveur distant. Classique.

Dans le même temps, et c'est à ce moment qu'il est le plus dangereux, le malware vérifie qu'il n'est pas en cours d'analyse mémoire. Si c'est le cas, il va alors tenter de détruire le Master Boot Record (MBR), endommageant gravement le PC. Ce composant est essentiel pour démarrer une machine Windows.

S'il ne parvient pas à ses fins, il s'attaquera alors aux fichiers présents dans le dossier utilisateurs, fichiers qui seront alors cryptés avec une clé RC4 aléatoire. La machine est alors rebootée mais entre dans une boucle infinie. Bref, les dégâts sont majeurs. Et une analyse anti-virus aura les mêmes effets. La réinstallation du système est alors le seul moyen d'accéder à sa machine.

« Ce qui est intéressant avec ce malware, c'est qu'il n'a pas une fonction malveillante, mais plusieurs », souligne les experts de Talos. « Le résultat est un cauchemar », ajoutent-ils.

Comment alors se protéger ? « Etant donné que Rombertik est très sensible à la traditionnelle sandboxing réactive, il est crucial d'utiliser des systèmes de défense modernes – prédictifs. Des systèmes qui n'attendent pas qu'un utilisateur clique pour déclencher un téléchargement potentiel de Rombertik. », explique Charles Rami, responsable technique Proofpoint..

« De plus, comme le malware peut être expédié via de multiples vecteurs – comme Dyre, via des URL ou des fichiers .doc ou .zip/exe etc. – il est crucial d'utiliser des systèmes qui examinent l'ensemble chaîne destructrice, et bloquent l'accès des utilisateurs aux URL et pièces jointes envoyées par emails avant ceux-ci ne cliquent dessus. Enfin, les aspects « autodestruction » de Rombertik état susceptibles d'être déclenchés par les technologies telles que les antivirus, il est crucial que les entreprises utilisent des systèmes automatisés de réponse aux menaces – des systèmes qui peuvent localiser et bloquer l'exfiltration de données par Rombertik – sans – déclencher d'action sur le PC, et alerter les équipes de sécurité pour répondre rapidement aux dommages pouvant être causés », poursuit-il.

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure sécurité des systèmes informatiques et améliorer la protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

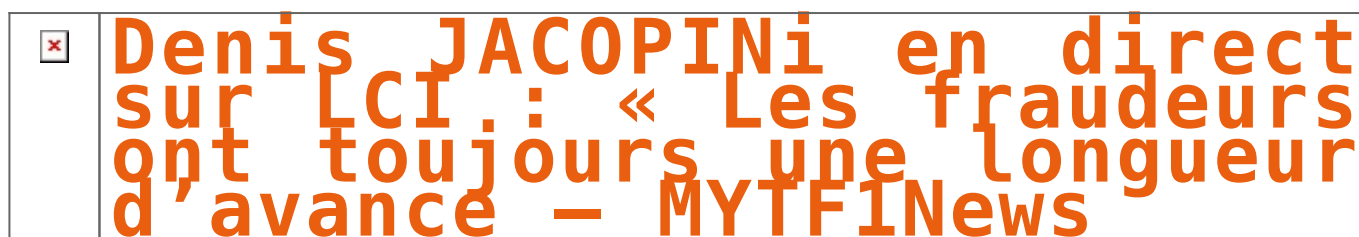
Cet article vous plait ? Partagez !

Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source :

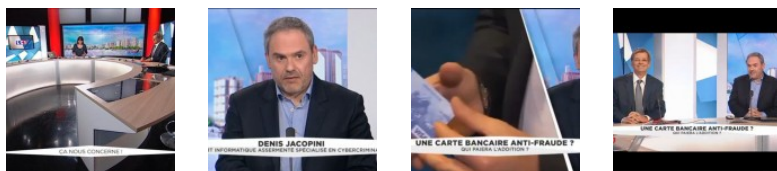
<http://www.zdnet.fr/actualites/rombertik-un-virus-qui-detruit-le-pc-lorsqu-il-est-detecte-39818978.htm>

Denis JACOPINI en direct sur LCI : « Les fraudeurs ont toujours une longueur d'avance – MYTF1News | Denis JACOPINI



Denis Jacopini, expert informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité, explique que quoi que l'on fasse, les fraudeurs auront une longueur d'avance. Néanmoins, il y a des failles dans le système, et en particulier au niveau du cryptogramme visuel.

En direct sur LCI avec Serge Maître Maître, président de l'AFUB (Association Française des Usagers des Banques) et Nicolas CHATILLON, Directeur du développement-fonctions transverses du groupe BPCE et Denis JACOPINI, Expert informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité débattent sur les techniques des cybercriminels pour vous pirater votre CB.



<http://lci.tf1.fr/france/societe/cartes-bancaires-les-fraudeurs-ont-toujours-une-longueur-d-avance-8722056.html>

Réagissez à cet article

Source : *Cartes bancaires : « Les fraudeurs ont toujours une longueur d'avance » – Société – MYTF1News*

Un oeil sur vous, citoyens sous surveillance – Documentaire 2015 | Denis JACOPINI

x	Un oeil sur vous, citoyens sous surveillance – Documentaire 2015 2h24
---	---

Des milliards de citoyens connectés livrent en permanence – et sans toujours s'en rendre compte – des informations sur leur vie quotidienne à des sociétés privées qui les stockent dans de gigantesques serveurs. Ces informations sont rendues accessibles aux États et vendues aux entreprises. Dans ce monde sous étroite surveillance, jusqu'où irons-nous en sacrifiant nos vies intimes et nos droits à la liberté individuelle ?

Nous organisons régulièrement des **actions de sensibilisation ou de formation** au risque informatique, à l'hygiène informatique, à la #cybercriminalité et à la mise en conformité auprès de la CNIL. Nos actions peuvent aussi être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Besoin d'informations complémentaires ?

Contactez-nous

Denis JACOPINI

Tel : 06 19 71 79 12

formateur n°93 84 03041 84

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en #sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure sécurité des systèmes informatiques et améliorer la protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

Cet article vous plait ? Partagez !

Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Étape par étape : comment bien effacer et conserver vos données informatiques stockées sur votre ordinateur professionnel si vous changez de travail à la rentrée (et pourquoi c'est très important) ?



Étape par
étape :
comment bien
effacer et
conserver vos
données
informatiques
stockées sur
votre
ordinateur
professionnel
si vous
changez de
travail à la
rentrée (et
pourquoi
c'est très
important) ?

Original de l'article mis en page : Étape par étape : comment bien effacer et conserver vos données informatiques stockées sur votre ordinateur professionnel si vous changez de travail à la rentrée (et pourquoi c'est très important) | Atlantico.fr

Déplacements professionnels. Attention au Wi-Fi de l'hôtel...



Déplacements
professionnels.
Attention au Wi-
Fi de l'hôtel...

De nos jours, qui réussirait à se passer d'Internet plus d'une journée, en vacances, en déplacement, lors d'une conférence ou au travail ? Nos vies aujourd'hui digitalisées nous poussent à nous connecter quasi automatiquement au premier réseau Wi-Fi disponible, quitte à mettre la confidentialité de nos données en danger.

Cela devient d'autant plus problématique lorsque nous voyageons : une étude Kaspersky Lab révélait récemment que 82% des personnes interrogées se connectent à des réseaux Wi-Fi gratuits non sécurisés dans des terminaux d'aéroports, des hôtels, des cafés ou des restaurants.

Dans la tribune ci-dessous, Tanguy de Coatpont, Directeur général de Kaspersky Lab France et Afrique du Nord analyse les vulnérabilités des réseaux Wi-Fi dans les hôtels, une mine d'or pour des cybercriminels en quête de données personnelles ou d'informations confidentielles.

Depuis 10 ans, le cyber crime s'est largement professionnalisé pour devenir une véritable industrie, portée sur la rentabilité. Les cybercriminels sont en quête permanente de victimes qui leur assureront un maximum de gains pour un minimum d'investissements techniques.

De son côté, l'industrie hôtelière a passé la dernière décennie à se transformer pour répondre aux nouvelles attentes digitales de ses clients. Alors que plus d'un quart d'entre eux annoncent qu'ils refuseraient de séjourner dans un hôtel ne proposant pas de Wi-Fi, la technologie n'est plus un luxe mais bien une question de survie pour les établissements hôteliers. Face aux ruptures liées à la numérisation, il a donc fallu repenser les modèles existants et s'équiper, parfois en hâte, de nouvelles technologies mal maîtrisées. Il n'était donc pas surprenant de voir émerger rapidement des problèmes de sécurité, dans les hôtels bon marché comme dans les 5 étoiles.

Par Tanguy de Coatpont, Directeur général de Kaspersky Lab France et Afrique du Nord

Le paradoxe du Wi-Fi à l'hôtel : privé mais public

Ils ont beau être déployés dans des établissements privés, les Wi-Fi d'hôtels restent des points d'accès publics. Ils sont même parfois complètement ouverts. Le processus de connexion, qui nécessite le plus souvent de confirmer son identité et son numéro de chambre, limite l'accès au réseau mais ne chiffre pas les communications. Il ne garantit pas non plus leur confidentialité. Est-ce que cela signifie que nos informations sont à la portée de tous ? La réalité n'est pas aussi sombre, mais elles sont à la portée de n'importe quel criminel équipé d'un logiciel de piratage, dont certains sont disponibles gratuitement en ligne, et disposant de connaissances techniques de base.

Concrètement, il suffit à un criminel de se positionner virtuellement entre l'utilisateur et le point de connexion pour récupérer toutes les données qui transitent par le réseau, qu'il s'agisse d'emails, de données bancaires ou encore de mots de passe qui lui donneront accès à tous les comptes de l'internaute. Une approche plus sophistiquée consiste à utiliser une connexion Wi-Fi non sécurisée pour propager un malware, en créant par exemple des fenêtres pop-up malveillantes qui invitent faussement l'utilisateur à mettre à jour un logiciel légitime comme Windows.

Le mythe de la victime idéale

En 2014, le groupe de cybercriminels Darkhotel avait utilisé une connexion Wi-Fi pour infiltrer un réseau d'hôtels de luxe et espionner quelques-uns de leurs clients les plus prestigieux. Un an plus tard, les activités de ce groupe étaient toujours en cours, continuant d'exfiltrer les données des dirigeants d'entreprises et dignitaires. Pour autant, les cybercriminels ne ciblent pas que des victimes à hauts profils. Beaucoup d'utilisateurs continuent de penser qu'ils ne courent aucun risque car les informations qu'ils partagent sur Internet ne méritent pas d'être piratées. C'est oublier que la rentabilité d'une attaque repose aussi sur le nombre de victimes. Parmi les 30 millions de clients pris en charge par l'hôtellerie française chaque année, seuls 20% sont des clients d'affaires. Les 80% de voyageurs de loisirs représentent donc une manne financière tout aussi importante pour des cybercriminels en quête de profit.

Dans certains cas, une faille Wi-Fi peut même exposer l'hôtel lui-même, en servant de porte d'entrée vers son réseau. Si l'on prend le cas d'une chaîne d'hôtellerie internationale qui disposerait d'un système de gestion centralisé et automatisé, une intrusion sur le réseau pourrait entraîner le vol à grande échelle d'informations confidentielles et bancaires sur les employés, le fonctionnement de l'hôtel et ses clients.

Hôtels indépendants vs. chaînes hôtelières : des contraintes différentes pour un même défi

Pour une industrie aussi fragmentée que celle de l'hôtellerie, la sécurité est sans aucun doute un défi. Les hôtels indépendants ont une capacité d'accueil réduite et traitent donc moins de données. Le revers de la médaille est qu'ils disposent souvent d'une expertise informatique limitée et leur taille ne permet pas de réaliser les économies d'échelle qui rentabiliseraient un investissement important dans la sécurité informatique. Quant aux grands groupes, qui comptent des ressources humaines et financières plus importantes, ils sont mis à mal par l'étendue de leur écosystème, qui rend difficile l'harmonisation d'une politique de sécurité sur des centaines, voire des milliers de sites.

Il est important que tous les hôtels, quelle que soit leur taille ou leur catégorie, respectent quelques règles simples à commencer par l'isolation de chaque client sur le réseau, l'utilisation de technologies de chiffrement et l'installation de solutions de sécurité professionnelles. Enfin, le réseau Wi-Fi offert aux clients ne doit jamais être connecté au reste du système informatique de l'hôtel, afin d'éviter qu'une petite infection ne se transforme en épidémie généralisée. En respectant ces règles, la sécurité pourrait devenir un argument commercial au moins aussi efficace que le Wi-Fi.

Article original de Robert Kassouf

Denis JACOPINI est Expert Informatique et aussi **formateur en Cybercriminalité** (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).

Nous pouvons vous animer des **actions de sensibilisation ou de formation** à la Protection des Données Personnelles, au risque informatique, à l'hygiène informatique et à la mise en conformité auprès de la CNIL. Nos actions peuvent aussi être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Plus d'informations sur : <https://www.Lenetexpert.fr/formations-en-cybercriminalite-et-en-protection-des-donnees-personnelles>

Denis JACOPINI



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Etude Kaspersky sur le Wi-Fi à l'hôtel... | InfoTravel.fr